

Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne

Extrait du registre des délibérations

Conseil Communautaire du 10 décembre 2009

N° de référence : 2009-12-20

Développement économique - Acquisition de la réserve foncière KODAK – Ouverture d'une Autorisation de Programme

Membres en exercice :	85
Présents à la séance :	72
Votants :	85
Date de la convocation :	1er décembre 2009

Le dix décembre deux mille neuf, à 19 heures 00, les membres de la Communauté d'Agglomération CHALON VAL de BOURGOGNE, convoqués par Monsieur Christophe SIRUGUE, Président, se sont réunis dans la salle des Fêtes de SAINT DESERT sous la présidence de Christophe SIRUGUE, Président, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône, assisté de Dominique GARREY, *absent au rapport 36*, délégué titulaire de Barizey ; Françoise VERJUX-PELLETIER, Jérôme DURAIN, Gérard BOUILLET, Jean Pierre NUZILLAT, *jusqu'au rapport 6*, Florence ANDRE, *à partir du rapport 6*, Nathalie LEBLANC, *à partir du rapport 6*, Lucien MATRON, Laurence FLUTTAZ, Rachid BENSACI, Nisrine ZAIBI, Chantal FOREST, Dominique PELLETIER, Annie CEZANNE, Jean-Claude MORESTIN, Bernard GAUTHIER, Alain BERNADAT, André PIGNEGUY, Georges AGUILLON, *absent au rapport 27*, Christelle RECOUVROT, Yvette SEGAUD, Gilles MANIERE, *absent aux rapports 30 et 31*, délégués titulaires de Chalon-sur-Saône ; René GUYENNOT, Raymond GONTHIER, délégués titulaires de Champforgeuil ; Laurent VOILLAT, délégué titulaire de Charrecey ; Alain ROUSSELOT-PAILLEY, délégué titulaire de Châtenoy en Bresse ; Marie MERCIER, *absente au rapport 15*, Patricia FAUCHEZ, Patrice RIGNON, *absent au rapport 29*, délégués titulaires de Châtenoy le Royal ; Jean Paul BONIN, Eric MERMET, délégués titulaires de Crissey ; Jean Yves DEVEVEY, délégué titulaire de Demigny ; Christian WAGENER, délégué titulaire de Dracy le Fort ; Eric MICHOUX, délégué titulaire d'Epervans ; Jean Claude NOUVEAU, délégué titulaire de Farges-les-Chalon ; Mauricette CHATILLON, Joël DEMULE, délégués titulaires de Fontaines ; Gilles GONNOT, délégué titulaire de Fragnes ; Daniel GALLAND, Annie MICONNET, délégués titulaires de Gergy ; Daniel VILLERET, Jean Claude DUFOURD, délégués titulaires de Givry ; Luc BERTIN-BOUSSU, délégué titulaire de Jambles ; Jean-Claude MOUROUX, délégué titulaire de La Loyère ; Gilles DESBOIS, délégué titulaire de Lans ; André RENAUD, délégué titulaire de Lessard le National ; Denis EVRARD, délégué titulaire de Lux ; Marc BOIT, délégué titulaire de Marnay ; Michel CESSOT,

délégué titulaire de Mellecey ; Dominique JUILLOT, délégué titulaire de Mercurey ; Yvan NOEL, délégué titulaire d'Oslon ; François LOTTEAU, *absent au rapport 19*, délégué titulaire de Rully ; Daniel DE BAUVE, *absent aux rapports 29 – 30 et 31*, délégué titulaire de Sassenay ; François DUPARAY, délégué titulaire de Saint-Ambreuil ; Fabienne SAINT-ARROMAN, délégué titulaire de Saint Denis de Vaux ; Daniel CHRISTEL, délégué titulaire de Saint-Désert ; Francis DEBRAS, délégué titulaire de Saint-Loup de Varennes ; Jean Noël DESPOCQ, Geneviève JOSUAT, Jean Pierre GERY, délégués titulaires de Saint-Marcel ; Guy DUTHOY, délégué titulaire de Saint-Mard de Vaux ; Pierre VOARICK, *absent au rapport 33*, délégué titulaire de Saint Martin sous Montaigu ; Pierre JACOB, Martine HORY, *absente aux rapports 33 – 34 et 35*, Evelyne PETIT, Claude RICHARD, délégués titulaires de Saint-Rémy ; Bernard DUPARAY, délégué titulaire de Sevrey ; Patrick LE GALL, Gilles FLEURY, délégués titulaires de Varennes le Grand ; Gérard LAURENT, délégué titulaire de Virey le Grand.

Délégués suppléants :

Claude MENNELLA, délégué suppléant de Châtenoy-le-Royal, remplaçant Jean Claude ROUSSEAU, délégué titulaire de Châtenoy-le-Royal ;

Christophe GUILLET, délégué suppléant de La Charmée, remplaçant Daniel MORIN, délégué titulaire de La Charmée;

Absents excusés :

Jacky DUBOIS, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Alain BERNADAT, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône

Martine COURBON, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Gérard BOUILLET, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône

Dominique COPREAUX, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Annie CEZANNE, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône

Jean Pierre NUZILLAT, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Jérôme DURAIN, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône, à partir du rapport n° 7

Florence ANDRE, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Lucien MATRON, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône, jusqu'au rapport n° 5

Mohieddine HIDRI, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Rachid BENSACI, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône

Nathalie LEBLANC, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Jérôme DURAIN, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône, jusqu'au rapport n° 5

Benjamin GRIVEAUX, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Jean Noël DESPOCQ, délégué titulaire de Saint Marcel

Anne CHAUDRON, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Dominique PELLETIER, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône

Christian GELETA, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Jean Claude MOUROUX, délégué titulaire de La Loyère

Catherine PILLON, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Bernard GAUTHIER, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône

Sandrine TISON, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Chantal FOREST, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône

Cécile KOLHER, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Laurence FLUTTAZ, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône

Jean Louis ANDRE, délégué titulaire de Chalon-sur-Saône, a donné pouvoir à Yvette SEGAUD, déléguée titulaire de Chalon-sur-Saône

Michel ISAIE, délégué titulaire de Saint Jean de Vaux, a donné pouvoir à Pierre VOARICK, délégué titulaire de Saint Martin sous Montaigu.

Le Conseil Communautaire,

Vu le rapport exposé par Monsieur le Président,

Vu l'avis de la Commission Développement économique et aménagement de l'espace communautaire et de la Commission des Finances, Ressources Humaines et Administration Générale,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération et en particulier le l'article 7-1,

Vu les articles L2311-3, R2311-9 du Code Général de Collectivités Territoriales

Considérant que l'acquisition des terrains Kodak a été approuvée par le Conseil Communautaire, par délibération en date du 17 septembre 2009,.

Considérant que le montant de l'acquisition est de 5 800 000 € et la durée de 3 ans

Après avoir délibéré

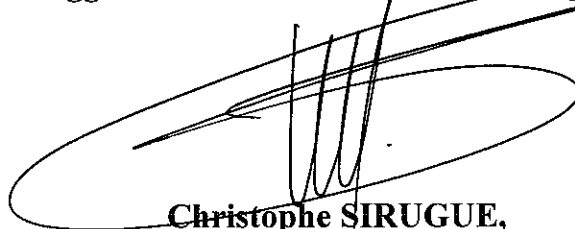
- Approuve l'ouverture de l'autorisation de programme «Acquisitions foncières réserve Kodak » d'un montant de 5 800 000 € répartis sur 3 ans

Adopté à l'unanimité par 85 voix.

Et ont signé au registre les membres présents.

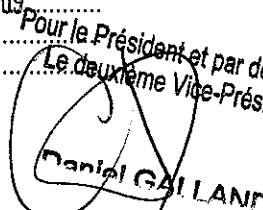
Pour extrait conforme

**Le Président de la Communauté
d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne,**



**Christophe SIRUGUE,
Député-Maire de Chalon-sur-Saône**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 22/12/09
Et publié le 23.DEC.2009
Affiché le
Ou notifié le

Pour le Président et par délégation
Le deuxième Vice-Président

Daniel GAILLARD